

Les passeurs de l'Histoire : identification des auteurs dans les sources historiques de la guerre de Cent Ans

Catherine ROYER-HEMET
Université du Havre
catherine.hemet.royer@gmail.com

Résumé

Parmi les nombreuses définitions que l'on peut trouver à l'endroit du mot « passeur », figure la suivante : Celui qui fait franchir un obstacle (à quelqu'un ou quelque chose); celui qui transporte quelqu'un ou quelque chose quelque part (<http://www.cnrtl.fr/definition/passeur>). Quelques cinq cent soixante-deux ans nous séparent de la date communément retenue pour marquer la fin de la guerre de Cent Ans, 1453. Il est certain que le temps représente un obstacle de taille que d'aucuns peuvent considérer comme rédhibitoire. Les médiévistes, en revanche, s'adonnent sans réserve à ce franchissement de l'obstacle en question et ce, avec l'aide de passeurs, de rédacteurs qui nous ont transmis par-delà les siècles leurs récits composés dans la quiétude des monastères, la fièvre des cours royales ou encore la frénésie des champs de bataille.

Qu'ils soient restés anonymes tels le rédacteur de la *Gesta Henrici Quinti* ou bien qu'ils soient devenus célèbres à l'instar de Jean Froissart, le rédacteur des *Grandes Chroniques de France*, ces précurseurs de nos historiens nous aident à appréhender le Moyen Âge dans son ensemble et certaines de ses facettes en particulier. L'article s'attache à examiner un certain nombre de documents écrits relevant de la période connue sous le nom de guerre de Cent Ans, chroniques, poèmes et quelques sermons, ce corpus étant représentatif des sources d'information en vigueur à l'époque. L'on procédera à un examen des traces permettant l'identification des auteurs. De même, l'on constate que, parmi les auteurs qui se sont consacrés, sous une forme ou sous une autre, à la narration historique de la guerre, il existe des correspondances que l'on peut appeler « passerelles » en ce sens qu'elles établissent des liens d'un genre à l'autre, d'un écrit à l'autre pour finalement former un ensemble narratif d'une immense richesse.

Summary

Among the many definitions of the word « translator » is : « He who helps someone or something to get over an obstacle, who carries someone or something to a different place ». (<http://www.cnrtl.fr/definition/passeur>). Some five hundred and sixty-two years have passed since 1453, the date generally held to mark the end of the Hundred Years' War. Time undoubtedly represents a major obstacle often thought insurmountable. Still, medievalists unhesitatingly step across that time gap with the help of the « translators » of the past, authors whose texts written in the stillness of monasteries, in the excitement of the busy royal courts, or in the turmoil of battlefields have traveled through the ages to reach us. Be they anonymous like the writer of *Gesta Henrici Quinti* or famous like the author of the *Grandes Chroniques de France*, Jean Froissart, the forefathers of today's historians enable us to grasp the spirit of

the Middle Ages and some of its numerous facets. The article focuses on a number of documents written during the period of time known as The Hundred Years War, from chronicles to poems and even sermons, a corpus of texts reflecting the diverse sources of information available at the time. The article examines some traces allowing the identification of these authors. Among those who narrated this historical turning point there exist some echoes that can be called bridges in that they create links between the various genres and texts which form an immensely rich set of narratives.

Mots-clés : Chroniques, poésie médiévale, auteur médiéval, guerre de Cent Ans, propagande, prédication, bataille, campagne, sources narratives, sermons

Keywords: Chronicles, medieval poetry, medieval author, Hundred Years War, propaganda, preaching, battle, campaign, narrative sources, sermons

En guise de préambule, quelques mots à propos du titre de cet article : « les passeurs de l'histoire ». Il s'inscrit bien évidemment dans la thématique de la Journée d'Étude intitulée : « Passages et passeurs : faits, fiction et transitions au Moyen Âge ». Cependant, pour le présent propos, il ne sera enlevé qu'un seul terme à ce thème, celui de « fiction ». Nous allons en effet nous consacrer à l'étude d'un corpus de textes bien particulier, celui que nous a légué la période connue sous le nom de guerre de Cent Ans, corpus qui met en lumière les représentations littéraires factuelles des épisodes qui ont jalonné le conflit ; les dates couramment acceptées étant, comme l'on sait, de 1337 à 1453, même si la polémique va toujours bon train quant à la validité de ces dates. Quand on pense aux sources narratives à caractère historique du Moyen Âge en général et de la guerre de Cent Ans en particulier, les premières qui viennent à l'esprit sont bien sûr les chroniques. Elles sont nombreuses et variées, il reste encore à en établir un inventaire exhaustif. Cependant, elles ne sont pas les seules. Même si elles occupent une place de choix, sinon la meilleure, en matière de transmission d'informations plus ou moins directes mais parfois – il faut le dire – plus ou moins exactes, il est possible de les compléter à l'aide d'autres écrits, à savoir les poèmes et les sermons, deux autres catégories d'écrits qui nous apportent des images tout aussi bigarrées et attirantes.

Nous n'examinerons pas les informations contenues dans ces différentes sources, leurs éventuelles contradictions ou correspondances, car nous allons plutôt nous concentrer sur leurs auteurs, sur ceux qui ont couché ces sources par écrit, ces auteurs que nous appellerons donc les « passeurs de l'Histoire », tout simplement parce que ce sont eux qui nous ont transmis ces récits, qui, littéralement, nous les ont fait passer. Qui sont ces personnes, comment les aperçoit-on au détour d'une phrase dans une chronique, d'un vers dans un poème ou encore d'un commentaire de citation biblique dans un sermon ? Comment s'y sont-ils pris pour faire entendre leur voix dans leurs écrits ? Enfin, constate-t-on une évolution dans leur manière de s'identifier entre le début et la fin du conflit ?

Cependant, avant d'identifier nos chroniqueurs, poètes et prédicateurs de la guerre de Cent Ans, il faut, dans un premier temps, s'arrêter sur le problème de l'auteur au Moyen Âge.

Circonscrire l'auteur médiéval n'est pas chose facile et l'on sait qu'il peut se révéler des plus élusifs. Il fait, de façon récurrente, l'objet de journées d'étude ou de colloques. Ce que l'on appelle également la paternité des textes médiévaux pose toute une série de problèmes épineux. Il importe de dire que la notion d'auteur est relativement récente et le médiéviste se trouve continuellement confronté au problème de la terminologie. On emploie souvent une terminologie moderne pour définir, analyser, tenter de comprendre des faits, une réalité qui ont existé à une époque où cette terminologie n'était pas de mise. Ce décalage mène souvent à des interprétations pas forcément erronées mais faussées. C'est le cas de la notion d'auteur. Ce que nous appelons l'auteur médiéval ne correspond en rien à l'auteur tel que nous le concevons depuis deux ou trois siècles.

Au Moyen Âge, les rédacteurs d'écrits de toutes sortes s'approprient allègrement des éléments qu'ils ont trouvés dans d'autres écrits antérieurs ; ils les modèlent, les complètent, au besoin ils les enjolivent afin de servir leur propos. L'auteur médiéval n'est pas celui qui, selon une définition du *Dictionnaire de l'Académie Française* datant de 1762, est à l'origine de quelque chose. Il peut, à l'occasion, se définir comme quelqu'un qui a composé une œuvre de littérature, « qui a fait quelque ouvrage d'esprit en vers ou en prose » ;¹ C'est cette définition qui sera retenue car elle semble faire le lien, le « passage » osera-t-on dire, entre l'auteur médiéval et l'auteur moderne en cela qu'elle contient le verbe 'faire'. Il faut citer ici deux personnalités – parmi d'autres très nombreuses – qui se sont interrogées sur l'auteur en tant que tel. Il s'agit du père Marie-Dominique Chenu, auteur d'un article publié en 1927 dans le *Bulletin du Cange III*, article intitulé « *Actor, auctor, autor* ». Dans cet article, il fait ressortir le lien entre *actor* et *auctor*, les 2 mots étant respectivement issus des verbes latins *agere* et *augere*, lesquels signifient, pour le premier, faire, agir et pour le second, faire croître, augmenter.² On ne peut, par ailleurs, omettre de citer Michel Foucault et son célèbre article « Qu'est-ce qu'un auteur ? » publié en 1969, dans lequel on peut lire à propos de ce qu'il a appelé « la fonction auteur » : « la fonction auteur est donc caractéristique du mode d'existence, de circulation et de fonctionnement de certains discours à l'intérieur d'une société³. »

Que peut-on tirer de tout cela ? En premier lieu, ainsi que le fait remarquer le père M.D. Chenu, les deux mots latins *agere* et *augere* étaient fréquemment pris l'un pour l'autre, écrits l'un pour l'autre par les scribes, en raison des orthographes proches. D'autre part, l'un et l'autre termes postulent l'idée de « faire » et, partant de là, l'auteur est quelqu'un qui « fait ». Enfin, cette notion d'auteur est à examiner dans le cadre de la société qui lui fournit la possibilité d'agir, de faire. Nos passeurs de l'Histoire opèrent un passage, donc ils agissent eux aussi. Ils font quelque chose. Ce sont des auteurs, des *actores* dans le sens où ils ont produit ces récits mais ce sont également des *auctores* car ils les ont fait progresser, ils les ont augmentés. Leurs actions relèvent aussi bien d'*agere* que de *augere*. Examinons à présent comment ils s'y sont pris.

¹ *Dictionnaires d'autrefois*, Lexilogos, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=auteur> – consulté le 14/03/2016

² M.D. CHENU, « *Auctor, Actor, Autor* », ALMA, *Bulletin du Cange*, Vol. III, Bruxelles, Belgique, Union Académique Internationale, 1927, p. 81-86.

³ M. FOUCAULT, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in *L'Auteur*, textes choisis et commentés par A. Brunn, GF-Corpus, 2001, texte VI, p. 76-82.

Parmi les grands noms du Moyen Âge, on ne peut pas ne pas mentionner celui de Jean Froissart et ses célèbres chroniques. Les manuscrits qui contiennent les chroniques de Froissart sont nombreux, en France comme à l'étranger. Elles ont été, comme tant d'autres, maintes fois éditées et agrémentées de commentaires. L'édition de référence pour cet article date de 1835 et l'auteur, dans le sens de *auctor* – celui qui fait croître – est J.A. Buchon⁴. On sait que Jean Froissart est né vers 1337 – coïncidence historique car c'est le début officiel des hostilités entre les royaumes de France et d'Angleterre – et qu'il est mort vers 1410. Né à Valenciennes, il s'attire la protection des comtes de Hainault grâce à ses talents de poète et entre, à partir de 1362, à la cour d'Édouard III. Rien de surprenant puisque les Flandres sont les alliés de l'Angleterre depuis le début du conflit. 1362 n'est pas non plus une date dépourvue de signification puisque c'est le lendemain du traité de Brétigny-Calais qui scelle la première phase de la guerre, celle que l'on a pu appeler la phase de suprématie anglaise. Or, à l'époque, faute de cette perspective historique, en 1362, la guerre est finie. Édouard Plantagenêt l'a gagnée et le Hainautier qu'est Jean Froissart est pressenti pour chanter ses louanges. C'est ainsi que le roi anglais se voit tour à tour gratifié d'adjectifs tous plus élogieux les uns que les autres : « [...] le noble roi Edouard d'Angleterre qui si puissamment à régné » ou encore « le gentil roi ». Il faut d'ailleurs remarquer que, même si Froissart écrit pour la cause des Anglais, il sacrifie à la mentalité de l'époque qui veut que l'on reconnaisse les qualités de l'ennemi. Un peu plus loin dans ce même premier chapitre, on peut lire « Aussi en France a été trouvée bonne chevalerie, roide, forte, apperte et grand'foison ». Le « noble roi Philippe de Valois » est mentionné, chevalier très hardi et « bachelereux », c'est-à-dire vaillant. S'ensuit l'énumération de tous les grands du royaume qui ont pris part aux hostilités et « [...] sont demeurés jusqu'à la déconfiture, suffisamment faisant leur devoir ».

L'auteur de ces lignes s'identifie de manière très explicite. Dès le prologue, il est présent, voire omniprésent : « [...] je veux traiter et recorder l'histoire et matière de grand louange ».

Mais ains (avant) que je la commence, je requiers au sauveur de tout le monde, qui de néant créa toutes choses, qu'il veuille créer et mettre en moi sens et entendement si vertueux que ce livre que j'ai commencé, je le puisse continuer et préserver en telle manière que tous ceux et celles qui le liront, verront et orront (entendront), y puissent prendre ébattement et plaisance, et je encheoir (tomber) en leur grâce.

En une soixantaine de mots, le 'je' revient 6 fois, c'est 10% du texte. La suite du prologue est à l'avenant avec des répétitions de « j'ai entrepris ce livre » et « je veux ». Ensuite, on passe au premier chapitre du premier livre des chroniques et, dès la deuxième ligne, nous pouvons lire : « Je, Jean Froissart, commence à parler ».⁵ Jean Froissart est assurément un *auctor* dans le sens où nous l'avons défini car il dit lui-même que son travail trouve son origine dans une autre chronique, rédigée plus tôt par l'un de ses compatriotes. Il s'agit de Jean Le Bel, chanoine liégeois qui commença son travail dix ans avant Froissart, soit en 1352 ; sa chronique contient 109 chapitres et couvre les événements de la période allant de 1329 à 1361. Jean Froissart, toujours dans son prologue, rend hommage au travail de son prédécesseur, tout en précisant qu'il a été avantagé de par ses moyens et ses relations. « Il

⁴ J. A. C. BUCHON, *Les chroniques de sire Jean Froissart qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et des autres parties*, 3 tomes, Paris, 1835, 2e impression 1853, 3^{ème} impression 1867.

⁵ *Ibid.*, p. 1.

était riche et puissant », et « il fut en son vivant ami et confident du très noble et redouté monseigneur Jean de Hainault ».

C'est bien Jean de Beaumont, comte de Hainaut, qui pressentit Jean Le Bel pour l'écriture de la chronique qui nous est parvenue. Il est relativement facile de comprendre pourquoi celui-ci a en quelque sorte « besoin » que soit écrite une chronique relatant les faits de la guerre entreprise par le roi d'Angleterre. D'une part, sa propre cousine, Philippa, est l'épouse du souverain anglais ; de l'autre, il y a l'alliance avec l'Angleterre déjà mentionnée, pour des raisons principalement économiques. Mais si le choix d'un Liégeois paraît compréhensible, pourquoi Jean Le Bel et pourquoi un chanoine ? C'est, de toute évidence, le nœud relationnel qui joue son rôle, Jean Le Bel étant tout simplement un ami du comte de Hainaut.⁶ Par ailleurs, le choix d'un clerc ne peut être dû au hasard. Jean de Beaumont choisit Jean Le Bel parce qu'il est instruit ; il a sans doute remarqué le talent du conteur et espère tirer quelque intérêt personnel en faisant exécuter cette œuvre : on y parlera du roi Édouard, certes, mais on y parlera aussi de lui qui l'a servi⁷.

Revenons à Froissart et à son prologue, où l'on trouve ces mots :

Donc ainsi, pour atteindre et venir à la matière que j'ai emprise de commencer premièrement par la grâce de Dieu et de la Benoîte Vierge Marie, dont tout confort et avancement viennent, je me veux fonder et ordonner sur les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par le vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jean le Bel¹, chanoine de Saint Lambert de Liège, qui grand'cure et toute bonne diligence mit en cette matière, et la continua tout son vivant au plus justement qu'il pût, et moult (beaucoup) lui couta à acquerre (acquérir) et à l'avoir.

Si Jean le Bel a, selon les mots mêmes de Froissart, « fait » ses chroniques (les chroniques jadis faites et rassemblées), on peut dire que Le Bel était un *actor* et Froissart, qui les a enrichies, accrues (« je la veux multiplier et accroître »), fut un *auctor*.

On a pu dire de Jean Le Bel qu'il fut « l'homme resté si longtemps caché derrière son illustre successeur⁸ ». On a pu dire que Froissart a pillé son travail mais, là encore, c'est raisonner avec des valeurs qui n'avaient pas cours. La notion de *copyright* devait attendre des siècles avant d'émerger et Froissart ne faisait que recourir à une méthode communément utilisée en matière de littérature qui revenait à s'inspirer du travail d'autrui, sans avoir l'impression de commettre quelque méfait que ce soit. Au bout du compte, c'est bien grâce à Froissart que l'on a pu remonter à et connaître Jean le Bel.

L'identification de l'auteur – que nous pouvons nommer « auteur-*actor* » ou « auteur-*auctor* » au risque d'un néologisme – est tout aussi intéressante chez Le Bel que chez Froissart. Le « je » est également présent dès les premières lignes : « qui veult lire et ouïr la vraye hystoire du proeu et genti Edowart qui au temps présent règne en Engleterre, si lise ce petit livre que j'ay commencé à faire ». Le chanoine liégeois ne se nomme pas expressément comme le fera dix ans plus tard Froissart mais il s'affirme bien en tant que *actor*. Ensuite, il expose les

⁶ A. GRANSDEN, *Historical Writing in England, II (c. 1307 to the Early Sixteenth Century)*, London, Routledge, 1982, p. 84.

⁷ N. CHAREYRON, *Jean le Bel, Le Maître de Froissart, Grand Imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1996, p. 14.

⁸ N. CHAREYRON-VERGNON, « Le chroniqueur Jean Le Bel, conscience d'un temps », thèse, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 1993, p. 7.

raisons qui l'ont poussé à faire ce travail. Dans le prologue, Jean Le Bel s'insurge contre ce qu'il appelle les « grandes faines et bourdes controuvées » contenues dans un poème composé peu avant qu'il ne commence son travail.⁹ Ce poème provoque longuement l'ire de notre chroniqueur puisqu'il souligne à l'envi les « menchonges de ce grand livre rimé ». ¹⁰ Ses intentions sont clairement exposées : il a été scandalisé par ce qu'il a lu et désire rétablir la vérité. Il veut également convaincre le lecteur que ce qui va suivre est de bien meilleure facture que le fameux poème. Ainsi il oppose le « grand livre rimé », à savoir le poème en question (dont nous savons qu'il était interminable, à l'instar des écrits versifiés de l'époque¹¹) à son « petit livre », c'est-à-dire la chronique qu'il entreprend d'écrire (qui va tout de même couvrir une bonne centaine de chapitres). Lui, Jean Le Bel, présente « la vraie hystoire ». Pour convaincre son public, il a recours, dès son introduction, à une technique de persuasion fort audacieuse : la dépréciation de l'œuvre d'autrui ; il enjoint tout bonnement à ses lecteurs de tourner le dos, d'oublier ce poème, mensonger selon lui, et d'accorder ses faveurs à ce qui leur est maintenant proposé : sa chronique. C'est une forme de propagande bien particulière, qui consiste à influencer l'opinion et revient à dire : « l'autre ment ; moi, je dis la vérité ; par conséquent, écoutez-moi ! ». La démonstration est certes quelque peu simpliste mais elle résume l'état d'esprit de l'auteur.

La chronique de Jean Le Bel, éditée par M. Polain en 1863, est également rédigée en français.

Qui veult lire et ouïr la vraie hystoire du proeu et gentil roy Edowart, qui au temps présent règne en Angleterre, si lise ce petit livre que j'ay commencé à faire, et laisse ung grand livre rimé que j'ay veu et leu. (...) Et pour tant que en ces hystoires rimées treuve-on grand plenté de bourdes, je veuille mectre paine et entente quant je pourray avoir loisir d'escrire par prose ce que je ay veu et ouy recorder par ceulx qui ont esté là ou je n'ay pas esté, au plus prez de la vérité que je pourray, selonc la mémoire que Dieu m'a presté, et au plus brief que je pourray, sans nulluy placquier. Et se je ne le puis parfaire, si le face un aultre aprez moy, à cui Dieu en donnera la grâce.

À la fin de ce passage, Jean Le Bel donne en quelque sorte sa bénédiction à un éventuel successeur, un possible *auctor*, pour parfaire ce qu'il a entrepris de faire. « Et si je ne le puis parfaire, si le fasse un autre après moi, à qui Dieu en donnera la grâce ». C'est l'illustration même des pratiques littéraires de l'époque à laquelle ces hommes ont vécu.

Outre les voix de Le Bel et Froissart, nous parviennent celles d'autres passeurs de l'Histoire. Les exemples qui vont être examinés sont divers et variés ; il s'agit de *The Chronicle of England* de John Capgrave¹², un autre texte de John Capgrave, rédigé en français et en anglais, *History of the Illustrious Henries* ou *Liber Illustribus Henricis*¹³, et enfin une chronique en langue latine connue sous le nom de *Gesta Henrici Quinti*, la *Geste du roi Henri V*¹⁴. John Capgrave naît en 1393 et décède en 1464. C'est un auteur très productif. Une dédicace en bonne et due forme se substitue au prologue de *The Illustrious Henries*: « To

⁹ E. DEPREZ et J. M. E. VIARD (éds), *Chronique de Jean Le Bel*, 2 vols., [1904], Paris, Librairie Honoré Champion, 1977, p. 1.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. ix.

¹² P. J. LUCAS, ed., *John Capgrave's Abbreviation of Chronicles*, EETS, Oxford, Oxford University Press, 1983.

¹³ Rev. F. C. HINGESTON (ed.), *The Book of the Illustrious Henries*, London, Longman, Brown, Green, Longmans & Roberts, 1858.

¹⁴ F. TAYLOR and J. S. ROSKELL (translated from the Latin with introduction and notes), *Gesta Henrici Quinti: The Deeds of Henry the Fifth*, Oxford, Clarendon Press, 1975.

Henry, by the grace of God, King of England and France and lord of Ireland, his humble servant, Brother John Capgrave, the least of Doctors, and the meanest of the poor Brethren of Saint Augustin, firm power, prosperous counsel, and settled rule »¹⁵. C'est une affirmation de son identité, une signature de l'ouvrage qui va suivre, en parfaite harmonie avec l'ordre religieux dont il est membre, celui de Saint Augustin, dont on sait que la règle insiste sur les principes de charité et de communauté, tout en combattant l'amour-propre, l'orgueil et la cupidité. C'est assurément pour ces raisons que Capgrave se présente ainsi : le plus anodin des Docteurs et le plus pauvre parmi les pauvres Frères de Saint Augustin. L'auteur-*actor* poursuit en expliquant les circonstances dans lesquelles il a accompli son travail et les raisons qui l'ont motivé. « In thy name, I have consecrated this work, beseeching that, although this present labour may not be redolent of eloquence, yet that the fidelity of his soul who presents it may give thee pleasure »¹⁶. Un peu plus loin, il se fait *auctor* de son propre aveu : « In order, then, to increase thy desire to follow in the steps of the best of men, I have published this little book in which I have gathered together from the works of the ancients the praises of those who have chanced to bear thy name »¹⁷.

Tout en rendant justice aux travaux antérieurs qui l'ont aidé dans la rédaction du sien, il fait également preuve d'originalité en tentant une explication étymologique du nom Henri. Il écrit : « And although this name may not be found etymologised among authors, nor even expounded, yet I, investigating the singular appropriateness of the same, believe it to have derived its origin from the Hebrew language »¹⁸. S'ensuit une démonstration discutable, s'il en est. Dans le corps du texte, le « je » de notre auteur-*actor* disparaît au profit de son récit. On le voit réapparaître à plusieurs occasions : une fois pendant la narration de la bataille d'Azincourt pour dire qu'il ne va pas s'attarder sur les archers de l'armée anglaise ni sur le placement des pieux devant les formations de soldats ou autres détails de la même catégorie. Il justifie cette prise de position, arguant que cela requiert une longue description¹⁹. Il est intéressant de constater que d'autres auteurs se sont, eux, attardés sur ce genre de narration. Preuve en est un poème, ou plutôt une ballade qui s'intitule « Agincourt or the English Bowman's Glory », laquelle fut composée vers 1600, il est vrai bien après les événements décrits. Chacune des onze strophes de sept vers débute avec la même invocation : « Agincourt, Agincourt / Know ye not Agincourt? » La ballade chante les louanges des archers d'Azincourt, leur rend hommage comme étant ceux à qui l'on doit attribuer la victoire.

Pour en revenir à *History of the Illustrious Henries* de John Capgrave, il mentionne également dans son « petit livre » : « Nor let it offend my readers that I, a man of so little note, so far

¹⁵ « À Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande, son humble serviteur, Frère John Capgrave, le dernier des Docteurs, et le plus méprisable des pauvres Frères augustins, souhaite un pouvoir solidement établi, une prospérité politique, et un règne stable et paisible. » [Notre traduction], Rev. F.C. Hingeston (ed.), *op. cit.*, p. 1.

¹⁶ « C'est à toi que j'ai dédié ce texte, en priant que, malgré l'absence dans ce présent ouvrage de toute odeur d'éloquence, la fidélité de l'âme qui t'en fait cadeau te soit chose plaisante. » [Notre traduction], *Ibid.*, p. 3.

¹⁷ « Par conséquent, afin d'accroître ton désir de marcher dans les traces des meilleurs de ces hommes, j'ai publié, en m'inspirant des textes antiques, ce modeste ouvrage, dans lequel j'ai rassemblé les louanges de ceux qui ont ouï ton nom ». [Notre traduction], *Ibid.*

¹⁸ « Et bien que les auteurs ne fournissent aucune étymologie ni explication de ce nom, j'ai pour ma part mené des recherches sur ce cas précis, et suis convaincu qu'il tire ses origines de l'hébreu. » [Notre traduction], *Ibid.*,

¹⁹ *Ibid.*, p. 133.

exhort my lord to follow the example of the Saints, or that I compare his life with theirs »²⁰. Il va jusqu'à évoquer des souvenirs de jeunesse.

I heard the voice of the churches, and the ringing of bells, when the birth of our king was made known in London, for I was then studying there, in the fourth or fifth year after I was raised to the priesthood ; and the rejoicing of the people has not yet faded from my memory. For I deem that that praise and that rejoicing were omens of the peace which a great company of wise men expect to come in your days, my king. If I had no precedent, I would not write this²¹.

Non seulement l'auteur-*actor* réapparaît, mais il personnalise son écrit en l'agrémentant de souvenirs personnels ainsi que d'une vue de l'esprit, celle qui consiste à affirmer que des souvenirs aussi bons à propos de la naissance du roi ne peuvent qu'être de bon augure pour la suite du règne. Il s'affirme à nouveau en tant qu'auteur-*actor*, mais devient également *auctor* car il déclare un peu plus loin : « Now I will pass on to his later life, and write what I have learned, but only by hearsay. I have been informed by many that [...] »²².

Pour ce qui est de l'autre œuvre de Capgrave, *The Chronicle of England*, notre texte de référence date de 1858 et est le fruit du travail d'édition du révérend Francis Charles Hingeston. Là aussi, nous trouvons une dédicace, cette fois-ci à l'adresse d'Edward IV, qui régna de 1461 à 1483.

To my Sovereyn Lord, Edward, be the grace of God of Ynglond and of Frauns, Lord of Yrland, a pore Frere of the Heremites of Seynt Austyn, in the Convent of Lenne, sendith prayer, obediens, subjeccion, and al that evir, be ony deute, a prest schuld offir onto his Kyng.

Dans sa chronique, John Capgrave est très peu présent ; là aussi, il s'efface devant son travail. Il donne cependant, de manière surprenante, l'année et le jour de sa naissance²³.

Une autre chronique, la *Gesta Henrici Quinti* constitue une source historique tout à fait intéressante et originale pour plusieurs raisons. On a l'habitude de dire qu'elle est anonyme en ce sens que l'on ne connaît pas le nom de l'auteur. Comme son titre l'indique, elle relate les faits et gestes marquants du roi Henri V ; on peut y lire notamment le récit détaillé de la bataille d'Azincourt et du triomphe des Anglais sur le champ de bataille. Parmi toutes les chroniques du XV^e siècle, elle est reconnue comme étant la plus fiable²⁴. Sur le point précis de la bataille d'Azincourt par exemple, on a pu dire d'elle qu'elle est le texte le plus ancien en la matière. Elle contient des dates précises et la dernière est novembre 1416. Elle est un récit qui émane d'un témoin oculaire de la campagne d'Azincourt. On y lit notamment ce passage : « I, who am now writing this and was then sitting on a horse among the baggage at the rear of the

²⁰ « [...] Que mes lecteurs ne s'offensent pas que moi, de nature si insignifiante, me permette d'exhorter mon seigneur de suivre l'exemple des saints, et compare sa vie aux leurs. » [Notre traduction], *ibid.*, p. 146.

²¹ « J'ai entendu la voix des églises et le tintement des cloches, lorsque fut rendue publique la naissance de notre roi à Londres, car j'y faisais mes études en quatrième ou cinquième année une fois ordonné prêtre ; et je garde encore aujourd'hui en mémoire les cris de joies du peuple. Car j'estime que ces louanges et réjouissances étaient des signes annonciateurs de la paix, que nombre de sages souhaitent voir régner sur notre époque, mon roi. Si je n'avais pas de précédent, je n'écrirais pas ces mots. » [Notre traduction], *ibid.*, p. 146.

²² « À présent je traiterai des dernières années de sa vie, et coucherai par écrit ce que j'ai appris, uniquement par ouï-dire, toutefois. Je tiens de nombreuses sources que [...] » [Notre traduction], *ibid.*, p. 147.

²³ Rev. F. C. HINGESTON (ed.), *The Chronicle of England (Capgrave's Chronicle of England)*, 1858, Introduction, p. xi.

²⁴ A. CURRY, *The Battle of Agincourt, Sources & Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 2.

battle²⁵ ». Rien ne permet de tenter d'identifier la chronique comme étant le travail d'un individu particulier; cependant, il est à peu près certain que l'auteur-*actor* faisait partie du clergé permanent de la cour d'Henri V, qui suivit le roi et sa suite entre 1414 et 1416.

Une autre forme de narration historique et d'autres auteurs/*actores/auctores* méritent également d'être pris en considération dans le cadre de notre réflexion. Le premier d'entre eux est Laurence Minot. Le XIV^e siècle et la littérature anglaise abondent en noms prestigieux : Chaucer, Langland ou encore Gower. À leurs côtés, des poètes moins connus manient la plume, avec moins d'élégance peut-être. Ils proposent néanmoins des perspectives différentes. Laurence Minot est l'un de ces poètes de l'ombre, dont les œuvres ont toutefois réussi à passer l'épreuve du temps. Ses poèmes, onze au total, sont communément classés au rang des « poèmes nationalistes ». On a, d'un point de vue biographique, encore moins d'informations sur Laurence Minot que sur Jean Le Bel. On ne connaît ni les dates ni les lieux de sa naissance et de sa mort. Une seule certitude nous est fournie : il se met à écrire ses poèmes à partir de 1333, date de la victoire des troupes d'Édouard sur les Écossais jusqu'en 1352, celle de la prise de Guînes. Étant donné que l'on ne dispose plus de quoi que ce soit de sa main après cette date, on suppose que le poète est mort vers 1352. Cela dit, il a pu écrire avant 1333 et après 1352 sur un sujet bien différent de celui la guerre de Cent Ans. Il faut également relativiser le terme « œuvre » à l'endroit de Minot, dans la mesure où seulement onze poèmes nous sont parvenus. Cependant il est certain qu'il en est l'auteur puisqu'il se nomme lui-même dans les cinquième et septième poèmes, probablement par souci d'authentifier ses écrits. Pensait-il à la postérité ? De nombreuses hypothèses ont été émises en ce qui concerne l'identité professionnelle de Minot. Était-il un barde vagabond ayant suivi les armées du roi Édouard III et gagné sa vie en mettant en vers les exploits des guerriers et la grandeur de leur chef ? Ses vers lui ont-ils valu la faveur royale, et partant l'octroi d'une charge dans l'entourage du souverain en tant que « ménestrel » ? Aucune certitude à cet égard, rien que des conjectures.

Or, de manière significative, les poèmes de Minot sont en fait recopiés, et par là même sauvés de l'oubli, à l'époque d'Henri V, lors de la reprise des hostilités. En effet, en 1415, le souverain anglais ne peut qu'être intéressé par des récits glorieux sur les exploits de son ancêtre au siècle précédent, dans le cadre de cette même guerre. La poésie de Laurence Minot constitue une œuvre tout à fait étonnante dans la mesure où elle ne correspond pas toujours aux critères littéraires alors en vigueur. Sous quelle étiquette identifier l'œuvre de Laurence Minot ? Il faut, en premier lieu, se demander si sa poésie est une source narrative ou pas. On peut répondre par l'affirmative dans la mesure où l'on trouve dans ses poèmes le récit des différentes batailles et divers faits de guerre qui jalonnent le parcours du souverain anglais entre 1333 et 1352. Le sujet des poèmes étant directement lié aux événements contemporains, Laurence Minot s'en fait l'écho direct et élogieux. Minot serait donc un poète narrateur de faits réels, liés à l'actualité du moment où il vit sa vie d'adulte ; on pourrait l'associer à un « chroniqueur version poète ». Il bénéficie d'ailleurs, sous la plume d'au moins un auteur, de l'expression « chroniqueur-versificateur ».²⁶ Les faits évoqués dans le cadre de ses poèmes font parfois l'objet de sévères critiques tant sur le fond que sur la forme. On lui prête tour à tour plus de patriotisme que de véritable talent poétique²⁷ ainsi qu'un manque de véracité

²⁵ F. TAYLOR and J. S. ROSKELL, *op. cit.*, « Moi, auteur de ces propos, qui fus à dos de cheval au milieu des biens et équipements, à l'arrière de la bataille. » [Notre traduction], p. 85.

²⁶ N. LONGMATE, *Defending the Island*, London, Hutchinson, 1989, p. 274.

²⁷ *Ibid.*

historique dans la mesure où, il est vrai, Minot commet un certain nombre d'erreurs quant à la chronologie, voire la narration des faits. Pour ce qui est de notre tentative de typologie des rédacteurs, Minot est à classer sans aucun doute au rang des *actores* et non pas *auctores*, car il ne fait aucun emprunt apparent à des œuvres antérieures. Il crée sa narration à partir des faits bruts, même s'ils sont parfois erronés.

Vers le milieu du conflit, émerge la figure de John Lydgate, né aux alentours de 1370 et mort vers 1450, ordonné prêtre en 1397. On l'appelle souvent « le moine de Bury » en référence à l'école qu'il fonda à Bury-St-Edmunds, dans le Suffolk, école qui accueillait les fils de la noblesse. Les exégètes de sa poésie s'accordent à reconnaître le caractère médiocre de ses vers en termes de qualité littéraire mais il est certain que John Lydgate, de par la durée de sa vie a vu pas moins de cinq souverains accéder au trône d'Angleterre, et s'est illustré comme poète de cour. Il a écrit nombre de ses vers sur la requête de certains nobles du royaume, comme par exemple le comte de Warwick. On l'a fait venir à Paris pendant ce qu'il est convenu d'appeler la double monarchie, et a composé, notamment, une ballade pour le couronnement d'Henri VI. John Lydgate est connu pour plusieurs raisons qui ont fini par lui conférer l'étiquette de « poète le plus important du XV^e siècle » de la littérature anglaise.²⁸ Il est vrai que ses écrits sont nombreux et l'on sait qu'une grande partie a dû se perdre. Un poète très prolifique, qui a produit des œuvres majeures telles *Fall of Princes*, *Troy Book*, *Siege of Thebes*, *Serpent of Division*, pour ne citer que les principaux et certaines de ces œuvres atteignent les 30 000 vers²⁹. À tel point que l'un des poèmes pris pour étayer le présent propos, long de 293 vers, se voit qualifier de « court »³⁰.

Pour traiter de la manière dont Lydgate s'identifie dans son œuvre, nous prendrons pour exemple un poème qui lui est attribué, intitulé *The Siege of Harfleur and the Battle of Agincourt*, composé dans la foulée de la campagne d'Azincourt, lorsque Henri V débarque sur le sol du royaume de France le 13 août 1415 et commence immédiatement le siège de la ville d'Harfleur qui tombe entre ses mains le 22 septembre. Il relate quarante jours de siège sur 485 vers divisés en strophes de longueurs inégales. Il ne se nomme pas dans ce poème mais l'auteur-*auctor* transparait ici et là, comme par exemple au détour du vers 90 : « For a million of gold as I heard say », ou encore au vers 367 : « Our gracious King, as I well know ». Vers la fin du poème, l'auteur-*actor* est plus présent, le « je » se signale mais jamais nominativement. C'est un poème fortement teinté de patriotisme avec des répétitions de « our king », « our archers » ; le roi est décrit dans chacune des strophes, parfois plusieurs fois, mais le poète s'efface nettement devant lui et l'histoire, pour refaire surface de temps à autre, au détour d'une phrase : « Thus of all as now I make an end »³¹.

Enfin, notre corpus englobe une dernière catégorie de textes, les sermons. L'importance des sermons et leur contribution à la connaissance du Moyen Âge n'est plus à démontrer ; il est maintenant communément admis que le sermon, d'une part, constitue, à lui seul, un sujet

²⁸ W. SCHIRMER, *John Lydgate, a Study in the Culture of the XVth century* (traduit de l'allemand par Ann E. Keep) [1952], London, Methuen and Company Ltd., 1961, p. 8.

²⁹ *Catholic Encyclopaedia* online, consulté le 4 mars 2015.

³⁰ S-M. STRAKER, « Propaganda, Intentionality and the Lancastrian Lydgate », in L. Scanlon et J. Simpson (eds), *John Lydgate, Poetry, Culture and Lancastrian England*, Notre Dame, Ind., University of Notre Dame Press, 2006, p. 99.

³¹ McCracken, Henry Noble, (ed.), *The Minor Poems of John Lydgate*, Early English Text Society, 1911, p. 613, vers 425.

d'analyse historique parce qu'il est représentatif de la société dans laquelle il a été prêché³² et, que, d'autre part, il constitue un genre littéraire essentiel dans la vie des Chrétiens occidentaux du Moyen Âge³³. La prédication médiévale est dorénavant valorisée comme sujet d'étude et nombreux sont les experts qui ont brillamment contribué, tout au long du XX^e siècle, à démontrer de quelle manière elle a pu influencer la société occidentale. On va même jusqu'à dire que le sermon peut être comparé à un moyen de communication de masse moderne³⁴. Durant l'époque particulièrement houleuse de l'histoire européenne qu'est la guerre de Cent Ans, fertile en rebondissements aussi inattendus que soudains, une catégorie particulière de sermons se développe ; il s'agit des sermons *pro rege*, ainsi dénommés parce qu'ils sont prêchés pour le roi, au nom du roi, en faveur du roi. Les sermons *pro rege* incitent les fidèles à prier pour leur souverain afin que Dieu lui accorde la victoire dans son entreprise guerrière et le protège. Discours de circonstance (*sermones de occasionibus*) par essence, ils se démarquent des sermons à vocation purement religieuse, comme ceux qui suivent le calendrier liturgique, par exemple, tout en respectant les règles ecclésiales du point de vue de leur structure. Les sermons *pro rege* sont parfois difficiles à identifier et encore plus à catégoriser. On en recense un certain nombre prêchés pendant la première phase du conflit, celle des succès remportés par les Anglais³⁵. Ensuite, ils se sont fait beaucoup plus rares.

La finalité des sermons est en général d'édifier l'auditoire et de lui enseigner la Parole de Dieu. Par conséquent, ils sont censés se concentrer sur l'intemporel, le spirituel et non ce qui appartient au monde terrestre. L'originalité des *sermones pro rege* est, justement, de s'ancrer dans la réalité, l'actualité, tout en s'appuyant sur la Parole de Dieu. Il est encore plus difficile d'identifier les auteurs des sermons que ceux des chroniques ou poèmes. Les textes choisis pour illustrer notre propos ont été prêchés en des circonstances particulières, à l'aube du conflit et au terme d'une campagne difficile en Écosse, avant et après la victoire de Crécy, ou encore au crépuscule du règne d'Edouard III. Le nom du prédicateur est parfois indiqué dans la rubrique du sermon, telle celle qui orne deux de ceux prêchés par Richard Fitzralph en 1344 et 1345. On peut y lire « electi Armachani », indiquant par là la récente promotion du prédicateur qui avait l'habitude de donner ainsi un titre nouvellement acquis à chaque fois que cela se produisait³⁶. Le cas de Richard Fitzralph est quelque peu particulier car nous disposons de son Journal de Sermons qui fait figure de cas d'école en raison de sa qualité et de sa rigueur³⁷. En dehors de la mention de son nom et de son titre dans la rubrique, nous rencontrons parfois, dans le corps du sermon, une présence discrète de l'orateur qui parle, notamment, de « *nostris triumphis in Francia* »³⁸. Par ailleurs, la révélation de l'identité des auteurs de sermons – qu'ils soient *pro rege* ou pas – est parfois contenue dans le choix des citations scripturaires à l'intérieur du sermon.

³² D. L. D'AVRAY, « Method in the Study of Medieval Sermons », in Nicole Bériou et David L. d'Avray. *Modern Questions about Medieval Sermons (Essays on Marriage, Death, History and Sanctity)*. Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto, 1994.

³³ B. M. KIENZLE, dir., *The Sermon. Typologie des sources du Moyen Age occidental*, Fasc. 81-83. Turnhout : Brepols, 2000. p. 143.

³⁴ C. T. MAIER, « Sermons as Evidence for the Communication between Clergy and Laity », *Textes et Études du Moyen Âge*, 22. *Bilans et Perspectives des Études Médiévales (1993-1998)*, Turnhout, Belgium, Brepols, 2004, p. 227.

³⁵ C. ROYER-HEMET, *Prédication et propagande au temps d'Edouard III*, Paris, PUPS, 2013.

³⁶ K. WALSH, *A Fourteenth-Century Scholar and Primate, Richard Fitzralph in Oxford, Avignon and Armagh*, Oxford: Clarendon Press, 1981, p. 223.

³⁷ MS Lansdowne 393, British Library, Londres.

³⁸ MS Lansdowne 393, fol. 48 v.

Ainsi, la prédication de Saint Paul a largement influencé Richard Fitzralph, puisque vingt-deux de ses sermons sur les quatre-vingt douze du manuscrit débutent sur une citation de Saint Paul, et quatre de ces citations furent utilisées deux fois chacune, soit en Angleterre soit en Irlande. Par conséquent, il est possible de dire que, pour les besoins de sa prédication *pro rege*, Richard Fitzralph n'a pas renoncé aux outils qu'il avait l'habitude d'utiliser. Au contraire, il a eu recours aux techniques qui lui étaient chères et qui lui permettaient d'accomplir sa tâche en toute circonstance, qu'il s'agisse de prêcher la Parole de Dieu et rien qu'elle ou bien de pratiquer la diffusion d'un message un peu moins traditionnel pour un homme de religion. Ce sermon est également une preuve supplémentaire que les prélats avaient leurs favoris dans la Bible pour illustrer leur propos. C'est parfois, pour nous, le moyen d'identifier ces auteurs et de savoir qui nous a ainsi fait passer ce message.

Richard Fitzralph n'est pas le seul à avoir tenté de faire entendre sa voix et à lever, autant que faire se peut, le voile de l'anonymat. En d'autres temps, John Stratford, archevêque de Canterbury, a accompagné et servi son souverain, Edouard III, lors d'une campagne particulièrement difficile en Écosse, à la veille de l'ouverture officielle des hostilités entre la France et l'Angleterre, dans un sermon prêché pour intercéder en faveur du roi, *le Pro Salute Regis*³⁹. Tout en restant parfaitement orthodoxe en matière de technique sermonnaire, dans le corps du sermon, la voix du prédicateur se fait entendre à plusieurs reprises : le « je » s'impose dans la démonstration. « Si j'avais à solliciter »⁴⁰ ; « comme je viens de la dire »⁴¹, « Je témoigne »⁴². Le « je » se mue très souvent en « nous » : « nous croyons fermement aujourd'hui »⁴³, ceci sans nul doute pour mieux intégrer dans le discours l'assemblée de fidèles qui écoutent.

En 1346, juste après la victoire des Anglais à Crécy et au tout début du long siège de Calais, Thomas Bradwardine, autre archevêque de Canterbury et déjà connu pour ses traités philosophico-religieux, prêche un long sermon devant le roi et ses fidèles, le *Sermo Epinicius*. Dans ce sermon quelque peu à part en raison de son unicité et de sa longueur⁴⁴, le prédicateur apparaît ici et là. En premier lieu, dans l'introduction, sans véritablement se nommer, il se présente, un peu à la manière de John Capgrave : « [...] il a plu à la providence royale que moi, si infime, je mène cette assemblée ». Le « je » de l'auteur s'associe très souvent au « nous » de l'assemblée, lorsqu'il encourage ses auditeurs à formuler une prière, à diriger leur réflexion sur un point, ou encore lorsqu'il passe d'un sujet à un autre au cours de son argumentation comme c'est le cas dans les parties 1 et 16). Bradwardine fait également sentir sa présence lorsqu'il nuance un point développé ou un autre : « [...] je ne me rappelle pas » (partie 21). Le sermon fait montre d'un fort sentiment de patriotisme lorsqu'il décrit à loisir les victoires des Anglais sur les Français et les Écossais et qu'il loue « notre maître le roi » (partie 21). Le prédicateur y est aussi bien auteur-*actor* que auteur-*auctor*. En effet, lorsqu'il commente une citation biblique et nourrit son propos au moyen de nombreuses questions rhétoriques, il est *actor* : « je répondrai brièvement » (partie 25) – « je leur dirai » (partie 30) ; mais il prêche également sur ce qu'il a entendu : « [...] je les ai entendus s'évaluer » (partie

³⁹ MS P5, Hereford Cathedral Library, Hereford Cathedral Archives, fol. 79v à 81r.

⁴⁰ *Ibid.*, fol. 80r gauche.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, fol. 80r droit.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ C. Royer-Hemet, *op. cit.*, p. 242. Le sermon est organisé en trente-sept parties. Le développement qui suit cite certains passages en faisant référence à telle ou telle partie.

22), ou encore : « J'ai entendu aussi de mes propres oreilles quelques anciens et quelques spécialistes de notre histoire militaire » (partie 25). Il fait parfois preuve d'humilité et s'efface devant la parole biblique : « je l'ignore » (partie 35). La présence de Thomas Bradwardine dans le *Sermo Epinicius* est à la fois discrète et ferme, voire tenace. Il ouvre et clôt le sermon. Entre sa présentation empreinte de modestie (« moi si infime ») et les derniers mots (« Roi de gloire, dis-je »), il parvient à imprimer son sceau d'ecclésiastique et d'intellectuel de haut niveau.

En conclusion, que pouvons-nous dire de nos passeurs de l'Histoire ? De ces auteurs qui se font tour à tour *actores* et *auctores* ? Ils sont tous, bien sûr, des *litterati*, les gens instruits de l'époque et, dans leur écrasante majorité, ce sont des hommes d'Église. Ils servent des intérêts divers, mais toujours ceux de leurs mentors, ceux qui les financent. Qu'il s'agisse de chroniqueurs, poètes ou prédicateurs, ils ont su, en dépit ou en vertu des codes littéraires de leur époque, laisser transparaître autant que faire se peut, une « signature », parfois leur nom sinon une empreinte, une présence plus ou moins furtive. Bien sûr, nous ne disposons que d'une infime partie des textes de ce type produits au Moyen-Âge, et l'on ne peut que se perdre en conjectures quant aux traces personnelles laissés par leurs auteurs.

Si l'on se base sur une définition plutôt générique du mot « passage », voici ce que l'on peut en retenir. Tout d'abord, les passeurs de l'Histoire nous fournissent un accès, ont ouvert le chemin, tracé la voie qui relie leur époque à la nôtre. Ils ont permis que nous puissions, quelques six siècles plus tard, franchir l'obstacle du temps. Par ailleurs, ils nous communiquent les faits du moment, les événements qui ont ponctué leur époque ainsi que, à l'occasion, trop rarement, leurs impressions personnelles. En fin, ils constituent indéniablement une passerelle entre eux et nous. Ils nous offrent un voyage dans le temps et, bien souvent, ils nous transportent de joie.

Bibliographie

Œuvres étudiées

BUCHON, Jean Alexandre C., *Les chroniques de sire Jean Froissart qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et des autres parties*, 3 tomes, Paris, 1835, 2^e impression 1853, 3^e impression 1867.

CAPGRAVE, John, *The Chronicle of England*, The Rev. Francis Charles Hingeston (ed.), London, Longman, Brown, Green, Longmans & Roberts (Rolls Series), 1858.

Catholic Encyclopaedia online, <http://www.catholic.org/encyclopedia/>, consulté le 4 mars 2015.

CHAREYRON, Nicole, *Jean le Bel, Le Maître de Froissart, Grand Imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1996.

DEPREZ, Eugène et VIARD, Jules M. E. (éds.), *Chronique de Jean Le Bel*, 2 vols., Paris, Librairie Honoré Champion, [1904] 1977.

LUCAS, Peter J. (ed.), *John Capgrave's Abbreuiacion of Cronicles*, EETS, Oxford, Oxford University Press, 1983.

MS Lansdowne 393, British Library, Londres.

MS P5, Hereford Cathedral Library, Hereford Cathedral Archives.

TAYLOR, Frank and ROSKELL, John S. (translated from the Latin with introduction and notes), *Gesta Henrici Quinti: The Deeds of Henry the Fifth*, Oxford, Clarendon Press, 1975.

Études critiques

CHAREYRON-VERGNON, Nicole, « Le chroniqueur Jean Le Bel, conscience d'un temps », thèse, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 1993.

CHENU, M.D., « Auctor, Actor, Autor », ALMA, *Bulletin du Cange, Vol. III*, Bruxelles, Belgique, Union Académique Internationale, 1927, p. 81-86.

CURRY, Anne, *The Battle of Agincourt. Sources and Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000.

D'AVRAY, David L., « Method in the Study of Medieval Sermons », in Nicole Bériou et David d'Avray (éds.), *Modern Questions about Medieval Sermons (Essays on Marriage, Death, History and Sanctity)*, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo. Spoleto, 1994
Dictionnaires d'autrefois, Lexilogos, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=auteur> – consulté le 14/03/2016.

FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in *L'Auteur*, textes choisis et commentés par Alain Brunn, Garnier-Flammarion Corpus/Lettres, 2001, texte VI, p. 76-82.

GRANSDEN, Antonia, *Historical Writing in England, Vol. II (c. 1307 to the Early Sixteenth Century)*, London, Routledge, 1982.

KIENZLE, Beverly Mayne (dir.), *The Sermon. Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, Fasc. 81-83, Turnhout, Brepols, 2000.

LONGMATE, Norman, *Defending the Island. From Caesar to the Armada*, London, Hutchinson, 1989.

MAIER, Christopher T., « Sermons as Evidence for the Communication between Clergy and Laity », *Textes et Études du Moyen Âge, 22. Bilans et Perspectives des Études Médiévales (1993-1998)*, Turnhout, Belgium, Brepols, 2004.

ROYER-HEMET, Catherine, *Prédication et propagande au temps d'Edouard III*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2013.

SCHIRMER, Walter F., *John Lydgate, a Study in the Culture of the XVth century* (traduit de l'allemand par Ann E. Keep) [1952], London, Methuen and Company Ltd., 1961, p. 8.

STRAKER, Scott-Morgan, « Propaganda, Intentionality and the Lancastrian Lydgate », in L. Scanlon et J. Simpson (eds.), *John Lydgate, Poetry, Culture and Lancastrian England*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 2006.

WALSH, Katherine, *A Fourteenth-Century Scholar and Primate, Richard FitzRalph in Oxford, Avignon and Armagh*, Oxford: Clarendon Press, 1981.

Notice biographique

Catherine ROYER-HEMET enseigne la civilisation britannique à l'Université du Havre. Sa thèse a été publiée sous le titre *Prédication & Propagande au temps d'Edouard III Plantagenêt*, (PUPS, 2014, 340 pages). Elle poursuit ses recherches sur la période de la guerre de Cent Ans en explorant plus particulièrement la piste de l'expression littéraire du sang versé pendant le conflit ainsi que celle du service des chevaliers des comtés anglais.

Biographical information

Catherine ROYER-HEMET teaches British civilisation at Le Havre University. Her doctoral dissertation has been published with the following title: *Preaching & Propaganda at the time of Edward III Plantagenet*, (PUPS, 2014, 340 pages). She keeps researching the period of the Hundred Years War, focusing on the literary expression of bloodshed during the conflict as well as the service of the knights of the English shires.